LANGUE ET IMPLICITES CULTURELS : LES TERMES D'ADRESSE EN COREEN

Soyoung YUN-ROGER
PLIDAM, INALCO

Introduction

Notre étude porte sur les termes d'adresse en coréen, utilisés à l'oral. Un terme d'adresse, comme son nom l'indique, est utilisé pour s'adresser à quelqu'un, comme « Madame », « Monsieur », en français, ou le prénom de la personne à qui l'on s'adresse. En coréen, il y a une très grande diversité de termes d'adresse, et leur usage est contraint par de nombreux paramètres. Par exemple, *ajumeoni, halmeoni, eonni, samonim*, etc. peuvent tous être des termes d'adresse à peu près équivalents à « Madame » en français, selon le contexte en coréen. Le bon maniement des termes d'adresse s'inscrivant dans le cadre plus général de la politesse, les paramètres qui entrent en jeu pour celle-ci, comme l'âge, le sexe, le statut social, etc. sont pertinents pour le choix d'un terme d'adresse adéquat dans une situation donnée. Ces paramètres étant éminemment culturels, nous verrons que les termes d'adresse illustrent particulièrement bien l'importance de la composante culturelle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

En plus de la complexité des termes d'adresse pour les apprenants de coréen, liée à leur diversité et au nombre de paramètres contraignant leur usage, une difficulté supplémentaire vient des enjeux très importants que présentent ces termes pour les interlocuteurs. En effet, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (1992 : 15), les termes d'adresse ont, « en plus de leur valeur déictique (exprimer la deuxième personne, c'est-à-dire référer au destinataire du message), une valeur relationnelle : lorsque plusieurs formes sont déictiquement équivalentes – comme 'tu' et 'vous' employés pour désigner un allocutaire unique, elles servent en outre à établir un type particulier de lien social. » En coréen, cette valeur est prépondérante : le choix d'un terme d'adresse met en jeu directement l'identité, le statut du locuteur et de l'interlocuteur. En conséquence, comme nous le verrons à travers différents témoignages obtenus lors de notre enquête, si l'usage d'un terme d'adresse adéquat ou légèrement flatteur peut avoir un effet bénéfique sur le déroulement de la communication, à l'inverse, l'usage d'un « mauvais » terme d'adresse peut mener à différents degrés de dégradation de la communication, de la gêne à la rupture. Dans la mesure où un choix est possible, l'usage d'un terme plutôt qu'un autre peut être chargé d'un sens implicite, parfois source de vexation et de conflit. C'est la raison pour laquelle les apprenants doivent être vigilants avec

les termes d'adresse en coréen. La complexité et les enjeux d'un bon usage des termes d'adresse méritent certainement qu'on attache une attention particulière à l'enseignement/ apprentissage de cet aspect de la langue coréenne.

Dans les sections qui suivent, après avoir présenté brièvement l'arrière-plan théorique et notre corpus, nous exposerons successivement l'usage conventionnel ou rituel des termes d'adresse dans la société coréenne et l'implicite dans les termes d'adresse.

1. Arrière-plan théorique et corpus

1.1. Arrière-plan théorique

Notre réflexion a été largement nourrie par une théorie de la politesse connue sous le nom de « théorie des faces ». Cette théorie a été proposée par Brown & Levinson (1978), suite à l'idée de Goffman (1973, 1974) sur la notion de « face », et a été également reprise par Kerbrat-Orecchioni (1992, 1994, 2000).

Selon cette théorie, dans une interaction sociale, tous les interactants souhaitent préserver leur « territoire »,[1] qui correspond à la « face négative » (Brown & Levinson 1978), et leur « amour-propre » ou « narcissisme »,[2] qui correspond à la « face positive ». C'est ce qu'on appelle « Face Want », c'est-à-dire le désir relatif aux « faces ».

Or, il arrive fréquemment que ce désir de préservation des faces soit contrarié par des actes menaçant les faces, les *Face Threatening Acts* (FTA) (Brown & Levinson *op. cit.*, Kerbrat-Orecchioni *op. cit.*). En revanche, le pendant positif des FTA, à savoir les *Face Flattering Acts* (FFA) (Kerbrat-Orecchioni 2000), satisfait le narcissisme des individus recevant ces messages de FFA.

Soulignons qu'il n'y a pas que des FTA ou des FFA dont le contenu est exprimé explicitement, comme « Tu es vraiment idiot ! » ou « Tu es magnifique ! ». Un contenu implicite peut présenter tout aussi bien, voire plus, un FTA ou un FFA.

1.2. Corpus

Notre corpus est constitué de vingt-et-un interviews réalisées à Paris et à Washington D.C. en 2009 auprès de dix-huit Coréens et trois Français. Les vingt-et-un interviewés sont composés de quatre hommes et dix-sept femmes, âgés de vingt à cinquante ans, et de situations variées : secrétaires, journalistes, stylistes de mode, enseignantes, pharmaciens, serveuses, patrons de restaurant, femmes de journalistes, femmes de diplomates, étudiants, vendeuses.

Les interviews, d'une durée typique de vingt à soixante minutes, se sont attachées à recueillir des témoignages relatifs aux termes d'adresse utilisés à l'oral. Lors des interviews, les questions suivantes ont été posées : « quels termes d'adresse a-t-on déjà utilisés à votre égard ? », « pouvez-vous décrire des situations dans lesquelles

[1] Le terme « territoire » est pris au sens large, corporel, spatial, symbolique. Il s'agit de préserver sa liberté d'action, sans être contraint.

[2] Il s'agit de montrer aux autres une image positive et valorisante de soi.

vous vous sentiez particulièrement gêné ou flatté par l'usage de certains termes d'adresse ? Si oui, pourquoi ? », « Avez-vous déjà été amené à négocier le terme d'adresse employé à votre égard ? Si oui, pourquoi ? ».

Notre corpus est également constitué de nos propres observations sur l'emploi des termes d'adresse, recueillies principalement lors d'un séjour à Séoul en février et juillet 2008 et dans une communauté coréenne à Washington D.C. en avril 2009.

Ce corpus a nourri notamment notre discussion de la section 4 de ce travail.

2. Usage conventionnel des termes d'adresse

Commençons par présenter quelques exemples d'usage conventionnel des termes d'adresse en coréen, en considérant quatre contextes de communication représentatifs, en famille, avec des amis, en milieu professionnel et avec des inconnus.

Tout d'abord, il est strictement interdit pour un cadet de s'adresser à un aîné par son seul prénom, même quand une seule année les sépare,[3] que ce soit dans un cadre familial ou non. Les tableaux 1 et 2 ci-dessous illustrent ce propos.

<Tableau 1> Exemple de contexte familial

Entre deux frères *Jinsu* (12 ans) et *Mansu* (11 ans)		
Jinsu à *Mansu*	*Mansu-ya !*	« *Mansu*-Voc. ! »[4]
Mansu à *Jinsu*	*Hyeong !*	« Grand frère ! »[5]

<Tableau 2> Exemple de contexte amical

Entre deux amis *Jinsu* (12 ans) et *Mansu* (11 ans)[6]		
Jinsu à *Mansu*	*Mansu-ya !*	« *Mansu*-Voc. ! »
Mansu à *Jinsu*	*Jinsu hyeong !*	« Grand frère *Jinsu* ! »

[3] Sur ce point, le coréen semble beaucoup plus strict que les autres langues asiatiques comme le japonais ou le taïwanais.

[4] *-(y)a* est un suffixe vocatif. *-ya* s'attache aux prénoms se terminant par une voyelle, et *-a* aux prénoms se terminant par une consonne.

[5] Si *Mansu* a plusieurs frères, il peut faire précéder *hyeong* du prénom de son frère (*Jinsu hyeong*, *Cheolsu hyeong*, etc.) pour désigner l'un de ses frères en particulier. Cependant, en l'absence de risque d'ambiguïté, il dira simplement *hyeong*. En revanche, dans le cas du tableau 2 (envers un ami plus âgé), le prénom ne peut être omis.

[6] S'ils avaient eu le même âge, ils auraient employé mutuellement *Mansu-ya* et *Jinsu-ya*.

Dans le tableau 1, le grand frère *Jinsu* appelle son petit frère par son prénom, *Mansu*, suivi de la particule vocative *-ya*. En revanche, *Mansu* ne peut pas appeler son grand frère par son prénom, mais doit l'appeler *hyeong* (grand frère).

Dans le tableau 2, entre deux amis d'âges différents, encore une fois, l'aîné appelle son cadet par son prénom, mais pas le contraire. *Mansu* doit appeler son ami plus âgé *Jinsu hyeong* « grand frère *Jinsu* ». Notons que le terme d'adresse utilisé dans ce cas est un terme de parenté, alors que *Jinsu* et *Mansu* ne sont pas frères dans ce deuxième exemple. Les apprenants doivent donc prendre connaissance de cette pratique langagière et socioculturelle, et se garder de conclure trop hâtivement à un lien de parenté entre deux personnes sur la base des termes d'adresse utilisés.

Ces deux premiers exemples sont très révélateurs de l'influence de la pensée confucéenne dans la culture coréenne. L'importance de la hiérarchie (Yun-Roger & Suzuki 2009), dans laquelle chacun doit connaître sa place et reconnaître celle des autres est primordiale. Le strict respect du critère d'âge,[7] comme nous l'avons vu dans le tableau 1, et la richesse des termes de parenté[8] en témoigne. La reconnaissance de la place de chacun dans le groupe (la famille par exemple) et sa hiérarchie assure la cohésion du groupe, et cette reconnaissance passe en particulier par l'usage de termes d'adresse adéquats.

L'extension de l'usage des termes de parenté comme termes d'adresse en dehors de la famille, comme l'illustre le tableau 2, est elle aussi révélatrice de l'influence de la pensée confucéenne dans la culture coréenne.[9] En effet, selon la vision confucéenne, toutes les relations humaines sociales doivent être considérées comme des extensions d'une relation familiale (Lee-Le Neindre 2002, Lavis 2008). L'usage de termes d'adresse désignant un lien familial garantit une convivialité, une harmonie qui préserve la structure et la cohésion du groupe. L'usage des termes de parenté comme termes d'adresse en dehors du cadre familial est de fait assez généralisé : nous avons cité l'usage de *hyeong* « grand frère » (tableau 2) ou de *halmeoni* « grand-mère » (plus loin, tableau 4), mais bien d'autres termes de parenté ont un usage étendu, comme « père, mère, grand-père, grand-mère, tante, oncle, etc. ».[10]

Les termes d'adresse sont donc une manifestation langagière particulièrement frappante de l'influence du confucianisme sur la culture coréenne, dont on peut

[7] Du fait de cette règle stricte sur l'âge, lorsque deux Coréens se rencontrent pour la première fois, ils cherchent rapidement à déterminer lequel est le plus âgé, en ayant éventuellement recours à des questions indirectes ménageant leur « face » respective, portant typiquement sur l'année d'entrée à l'université ou sur le signe du zodiaque chinois, pour savoir quel niveau de langage utiliser en général, et plus spécifiquement quel type de termes d'adresse utiliser.

[8] Le coréen dispose en effet d'un nombre très important de termes de parenté, qui peuvent être spécifiques jusqu'à des degrés très éloignés de parenté. Nous ne détaillerons pas ce point ici.

[9] Cela ne signifie évidemment pas à l'inverse que toute société permettant d'employer des termes de parenté en dehors du cadre familial est influencée par le confucianisme Cet usage étendu des termes de parenté comme termes d'adresse n'est pas limité aux sociétés confucéennes (voir par exemple le cas du dari, persan d'Afghanistan, Kheder, 2006 : 62).

[10] Par exemple, on utilise classiquement *abeonim* « père » comme terme d'adresse envers les pères de ses amis, comme si les pères de ses amis étaient aussi ses pères.

citer, pour conclure sur ce point, un dernier exemple, témoignant du très confucéen respect envers le savoir et les professeurs : ainsi, *sonsaengnim* « professeur » peut être utilisé comme terme d'adresse à l'égard des professeurs, mais également à l'égard d'un interlocuteur qui n'est pas professeur, pour lui témoigner du respect.

Passons à un autre exemple d'usage conventionnel des termes d'adresse, cette fois en milieu professionnel. Comme on le voit dans le tableau 3 ci-dessous, on utilise le plus couramment des termes désignant le titre ou le métier de la personne, « chef d'équipe », « chef de service », « docteur », « professeur », « avocat », « comptable », etc. Ne pas s'y conformer constituerait un acte menaçant pour les faces (i.e. Face Threatening Act), déniant la position de la personne dans la société. En revanche, dans le cas particulier d'un jeune embauché par exemple, qui n'aurait pas encore de titre, le terme d'adresse utilisé peut être « son nom complet + ssi », comme l'illustre le tableau 3.

<Tableau 3> Exemple de contexte professionnel

Entre deux collègues de travail, *Kim Minsu*, chef de service et *Park Woojin*, jeune embauché		
Park à *Kim*	*Kim bujangnim !* [11]	lit. « Chef de service *Kim* ! »
Kim à *Park*	*Park Woojin-ssi !* [12]	lit. « Monsieur *Park Woojin* ! »

Enfin, considérons un dernier exemple d'usage des termes d'adresse, envers des inconnus. L'apparence est importante : l'âge, le sexe, ou la fonction supposée vont déterminer le terme d'adresse utilisé. Cela peut être un terme de parenté, comme *halmeoni*, « grand-mère », ou bien un titre, comme *sajangnim*, « patron ».

<Tableau 4> A l'adresse d'inconnus

à une inconnue très âgée dans la rue	Halmeoni !	lit. « Grand-mère ! »
à un homme d'âge mûr derrière la caisse d'un petit commerce	*Sajangnim !*	lit. « Patron ! »

Dans les exemples ci-dessus, souvent, un des traits constituant l'identité sociale de l'individu est mis en relief dans le terme d'adresse. Bien sûr, selon le contexte, un autre trait statutaire ou relationnel de l'individu peut être mis en relief, ce qui explique que pour une personne donnée, il peut y avoir un nombre très important

[11] L'élément honorifique *-nim* se suffixe de façon optionnelle au terme de titre en fonction du rapport hiérarchique entre les différentes personnes impliquées dans la communication.

[12] *–ssi* est une marque plus respectueuse que la marque du vocatif *–ya*, vue plus haut dans les tableaux 1 et 2.

de termes d'adresse possibles. Cette diversité constitue une difficulté en soi pour les apprenants de coréen.

Étant donné leur nombre et leur nature, les termes d'adresse en coréen définissent précisément l'individu par sa place au sein d'une structure hiérarchisée, et par ses relations avec les autres membres d'un groupe (la famille, l'entreprise, etc.), comme l'illustrent en partie les quelques échantillons sélectionnés dans les tableaux précédents. Pour cette raison – nous le verrons plus encore dans la section suivante – les Coréens sont naturellement très sensibles aux termes d'adresse employés à leur égard, ce qui crée une difficulté supplémentaire pour les apprenants de coréen.

Dans cette section, nous avons vu quelques cas d'usage conventionnel des termes d'adresse en coréen, qui montrent combien la langue coréenne reflète fidèlement l'organisation et le fonctionnement de la société coréenne. Dans la section suivante, nous allons exposer quelques exemples illustrant la part d'implicite dans les termes d'adresse et témoignant de l'extrême sensibilité de nos enquêtés coréens vis-à-vis de l'emploi des termes d'adresse à leur égard, puis nous en tirerons quelques leçons didactiques.

3. Implicite et sensibilité dans l'usage des termes d'adresse

L'implicite dans l'usage des termes d'adresse vient souvent de ce qu'un choix est en général possible dans une situation donnée entre deux interlocuteurs, et que ce choix peut, par nature, de manière volontaire ou non, être porteur de sens.

Prenons l'exemple d'un témoignage qui montre que selon les contextes, le mari choisit de s'adresser à sa femme de façon différente. S'ils sont entre eux, le mari utilise une forme naturelle et familière comme *Yujeong-a* (prénom+vocatif). En revanche, en présence d'autres personnes, le mari utilise un terme d'adresse plus neutre ou plus respectueux, comme *Yujeong-ssi* (prénom+*ssi*, cf. note 12), *yeobo* « chérie » ou *Jinsu eomma* « maman de *Jinsu* »[13]. Ce témoignage nous révèle donc que le choix du terme d'adresse ne dépend pas uniquement du locuteur et de l'interlocuteur. Le choix dépend aussi dans notre exemple de la présence ou non d'autres personnes. L'utilisation d'un terme plus respectueux préserve la face du locuteur, de l'interlocuteur, et finalement de tous ceux qui sont témoins de la communication.

Dans la mesure où un choix est possible, la sélection étant par nature porteuse d'un sens implicite plus ou moins valorisant, les termes d'adresse véhiculent des marques dépréciatives, ou bien de respect ou d'affection, auxquelles les Coréens sont particulièrement sensibles, y compris d'ailleurs en situation de communication interculturelle.[14] Ainsi, par exemple, concernant les termes d'adresse *ajumma* et

[13] Notons aussi que le terme d'adresse *Jinsu eomma*, qui signifie « maman de *Jinsu* », peut aussi être chargé d'un sens implicite de rappel du statut de « maman de *Jinsu* », et des responsabilités associées, et peut donc être utilisé dans un contexte de reproche, ou dans une dispute par exemple.

[14] Par exemple, selon notre propre expérience en tant qu'enseignante de coréen, il arrive parfois que des apprenants débutants nous appellent en coréen par notre prénom (sous la forme *Soyoung-ssi*), à la

ajeossi, assez proches des termes français « Madame » et « Monsieur », si tant est qu'un équivalent puisse leur être donné, les témoignages de nos enquêtés nous ont confirmé la tendance consistant à éviter leur usage, qui se déprécierait, et à utiliser des termes plus flatteurs. Ainsi, on utiliserait plus volontiers *eonni* « grande sœur »[15] ou *imo* « tante » par exemple, au lieu de *ajumma*, et *oppa* « grand frère »,[16] *samchon* « oncle » ou *sajangnim* « patron »[17] par exemple, au lieu de *ajeossi*, afin de ménager la susceptibilité de son interlocuteur ou de s'attirer ses faveurs.

Cette sensibilité aux termes d'adresse conduit assez souvent à des situations de négociations ou de conflits, dont nous allons donner quelques exemples qui pourraient également aider les apprenants de coréen à saisir la composante culturelle inhérente aux termes d'adresse.

Le premier témoignage concerne deux communautés de femmes coréennes vivant à Washington DC aux États-Unis, la première constituée de femmes de diplomates, et la seconde de femmes de journalistes. Selon le témoignage, le groupe de femmes de journalistes a convenu, par commodité, pour éviter les complications, d'utiliser entre elles uniformément la formule « prénoms+*ssi* » pour les aînées envers les cadettes, et *eonni* « grande sœur » pour les cadettes envers les aînées. En se mettant ainsi d'accord, elles évitent tout risque de véhiculer un sens implicite non désiré par le choix d'un terme d'adresse plutôt qu'un autre. En même temps, le résultat de cette négociation n'a pas convenu à toutes puisque, selon le témoignage, une des femmes particulièrement âgée ne s'est pas sentie très à l'aise avec le terme d'adresse *eonni* « grande sœur » utilisé à son égard par certaines femmes beaucoup plus jeunes qu'elle. Elle aurait sans doute préféré un autre terme comme *seonbaenim* « personne d'une promotion antérieure, ayant plus d'ancienneté », mais n'a pas osé en faire part au groupe pour ne pas perdre la face.

De l'autre côté, les femmes de diplomates s'appellent mutuellement *samonim* « épouse de quelqu'un d'important ».[18] Quand ces deux communautés se sont rencontrées, elles ont été chacune choquées par leur choix respectif de termes d'adresse, et n'en ont pas fait mention pendant longtemps, jusqu'à ce qu'elles aient eu l'occasion d'en débattre. Les femmes de diplomates trouvaient le choix des femmes

---

place de *sonsaengnim* « professeur », ce qui ne manque pas de susciter un effet émotif de légère vexation, quand bien même nous savons que ces apprenants ne sont que des débutants.

[15] Ces effets flatteurs ne sont pas dénués d'intérêt de la part du locuteur. L'emploi du terme *eonni* « grande sœur » entre une cliente et une vendeuse d'un marché par exemple, même s'il est d'usage conventionnel, crée une intimité en simulant une relation familiale, ou tout du moins proche, entre les deux parties, le message implicite étant, pour la cliente, /entre sœurs, fais-moi un prix/ et pour la vendeuse, /entre sœurs, crois-tu que je te ferais payer cher ?/.

[16] Beaucoup d'hommes ne dédaigneraient pas se faire appeler *oppa* « grand frère » par des jeunes femmes, plutôt que *ajeossi*, qui marque plus la distance et la différence d'âge (un de nos enquêtés nous a d'ailleurs reporté un cas de négociation de ce terme d'adresse *oppa*).

[17] Ainsi, un de nos enquêtés reporte : « même si je ne suis pas certaine qu'un homme dans un restaurant ou dans un magasin est le propriétaire, s'il est d'un certain âge, je l'appelle *sajangnim* et non *ajeossi*, par respect bien sûr, mais j'espère aussi obtenir ainsi un service de meilleure qualité. Certains répondent "Mais non, je ne suis pas le propriétaire", mais ils sont flattés tout de même ».

[18] [8] y compris les aînées envers les cadettes. On voit ici que le choix d'un terme d'adresse peut également contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe, ou à une élite.

de journalistes trop familier, et les femmes de journalistes jugeaient le choix des femmes de diplomates trop artificiel. Lors des rencontres entre ces deux groupes, c'est assez naturellement le terme le plus respectueux qui l'a emporté, autrement dit les femmes de journalistes et les femmes de diplomates s'appellent réciproquement *samonim*, ce qui n'a rien changé par ailleurs aux termes d'adresse utilisés entre les femmes de journalistes d'un côté, et les femmes de diplomates de l'autre.

Contrairement à ce premier témoignage de négociation/compromis visant à favoriser, dans le cas des femmes de journalistes, l'harmonie et la convivialité au sein du groupe, le second témoignage, qui suit, est un cas de négociation /revendication d'un terme d'adresse pour affirmer son identité, sa place au sein d'un groupe hiérarchisé, ce qui doit finalement également contribuer à la cohésion de ce groupe.

Ce témoignage concerne une Coréenne d'une trentaine d'années, *Song*,[19] travaillant en France dans une petite société de cinq employés, tous coréens. « Mon patron m'appelait toujours *Song-yang*, terme que je n'ai jamais apprécié car *yang* sonne un peu dépréciatif à mes oreilles. Il est plutôt utilisé pour les lycéennes, pour les ados, n'est-ce pas ? » [20] Au début, *Song* n'avait rien dit car à l'époque, elle était encore étudiante et pas encore mariée. Mais depuis, elle est devenue salariée à plein temps et mariée. Elle rapporte : « Et la veille de Noël, mon patron m'a demandé de lui faire part de toute idée d'amélioration pour la société, et j'en ai profité pour lui suggérer de modifier le terme d'adresse à mon égard. » Suite à cette requête, le patron a décidé d'attribuer un titre professionnel à chacune de ses employées. Song ajoute : « Désormais, il m'appelle *Song-daeri*, mais il ne s'est pas complètement débarrassé de son habitude de m'appeler *Song-yang*, surtout lorsque nous sommes entre nous, sans client ou visiteur externe. Et j'ai beau me dire que ce n'est qu'un petit terme, chaque fois ça me gêne… »

Dans ce deuxième témoignage, l'insatisfaction suscitée par l'usage d'un terme d'adresse se résout en partie par la négociation. Cependant, dans certains cas, la négociation n'a pas lieu, et le conflit ou la rupture de communication sont inévitables, comme dans ce troisième témoignage, celui d'une Coréenne, Miseon, travaillant dans une société d'import/export en France, et fréquemment en contact dans le cadre de son travail avec des Coréens en mission professionnelle pour quelques jours à Paris. A une occasion de ce type, lors d'une première rencontre avec une jeune homologue, les premiers mots de cette dernière l'ont figée : « Aussitôt qu'elle m'a vue, elle a tendu sa main en me disant *Miseon-ssi* ? Elle savait et je savais qu'elle et moi, nous devions avoir plus de quinze ans de décalage, mais elle a osé dès le premier contact prononcer mon prénom de façon si nette et si impersonnelle. Avant même qu'on ne se soit présentées mutuellement ! » C'est sa façon de poser ses conditions sur leur relation qui n'a pas convenu à Miseon. Cette dernière nous a dit que ce premier contact raté lui avait définitivement laissé une mauvaise image de cette personne, tout en poursuivant : « Mais je ne lui ai rien dit. Les gens pensent que ce n'est qu'un détail… non ? »

[19] Les noms cités sont modifiés pour conserver l'anonymat.

[20] *-yang* est un suffixe utilisé pour les jeunes filles. Dans le contexte du témoignage précisé ci-dessus, le terme d'adresse *Song-yang* peut donc effectivement véhiculer un sens implicite, comme l'absence de maturité par exemple.

Ces trois exemples, illustrant différents cas de négociation ou de conflit autour de l'usage des termes d'adresse et que l'on pourrait multiplier à l'infini, montrent combien les Coréens sont sensibles aux termes d'adresse, dans la mesure où ces termes n'ont pas une simple fonction d'adresse, mais qu'ils ont également bien souvent un effet, voire un rôle, plus ou moins implicite, de reconnaissance et de « classification » des individus par leur statut au sein d'un groupe ou de la société.

Quels enjeux et défis didactiques ?

Pour les apprenants de coréen, cette sensibilité crée une difficulté supplémentaire qui s'ajoute aux problèmes liés à la diversité des termes d'adresse. En utilisant un terme d'adresse inadéquat, l'apprenant prend le risque de perdre la face ou de faire perdre la face de son interlocuteur. Certains actes, qui ne sont pas considérés comme des FTA en français, comme appeler un membre de la famille, un ami ou un collègue plus âgé que soi par son prénom, constituent bel et bien des FTA dans la société coréenne.

Quelles leçons didactiques peut-on en tirer ? Pour parer aux difficultés que constituent la diversité des termes d'adresse et les risques liés à un usage qui en serait inadapté, il nous semble important que les apprenants prennent tout d'abord conscience que l'acquisition des termes d'adresse ne peut s'envisager sans leur composante culturelle. Ceci peut se faire par une approche de la culture par le biais de la langue, comme nous venons de le faire. Nous avons en effet vu que les termes d'adresse sont très révélateurs des fondements confucéens de la société coréenne. Les termes d'adresse sont donc un bon outil pour introduire auprès des apprenants ces traits de la culture coréenne, dont la connaissance leur permettra en retour de mieux apprécier toutes les facettes de certains faits langagiers comme les termes d'adresse, et donc certainement un meilleur ancrage de leur compétence langagière. En observant des indices langagiers tels que les termes d'adresse, un apprenant ayant compris les principes culturels fondateurs de la société coréenne ainsi que sa façon de codifier les relations interpersonnelles pourra comprendre l'organisation et les rapports de force au sein d'une société dans un cadre professionnel, ou comprendre le degré d'intimité entre différentes personnes dans un cadre amical, ou bien encore deviner les intentions de son interlocuteur, etc.

Au delà de la composante culturelle, les apprenants doivent évidemment apprendre les termes d'adresse les plus couramment utilisés, connaître les paramètres clés déterminant leur choix, et pratiquer dans le cadre de quelques situations de communication typiques. Pour les aider à acquérir les bons réflexes en production orale, nous pensons que l'on ne peut que leur conseiller d'adopter la même stratégie que les Coréens eux-mêmes, c'est-à-dire prendre le temps, même si cela peut ne pas être naturel pour un apprenant français, d'évaluer correctement le contexte (l'âge de l'interlocuteur, son statut social, etc.) avant de s'adresser à quelqu'un. Une autre stratégie d'interpellation, souvent possible, et également pratiquée par les Coréens eux-mêmes, réside dans l'évitement, autrement dit dans l'utilisation d'expressions impersonnelles comme *sillyejiman* ou *joesonghandeyo* « excusez-moi, mais … », ou *jeogiyo* « s'il vous plaît », qui ne positionnent pas directement un individu sur une échelle de la hiérarchie sociale.

Conclusion

En examinant l'usage des termes d'adresse en coréen au travers de différents exemples et témoignages d'enquêtés, nous avons pu montrer combien la langue peut refléter l'organisation sociale et culturelle d'une société, et en même temps conditionner le comportement communicatif des locuteurs de cette société.

Il existe une grande diversité de termes d'adresse en coréen, et leur usage est régi par de multiples paramètres, comme l'âge, le sexe, le statut social, etc. Nous avons également vu qu'entre deux interlocuteurs, un choix parmi plusieurs termes d'adresse est souvent possible, qui peut alors véhiculer un sens implicite auquel les Coréens sont très sensibles, car les termes d'adresse touchent à l'identité même des personnes, à leur statut, à leur place au sein de la société.

Pour les locuteurs natifs coréens eux-mêmes, le choix d'un terme d'adresse adéquat représente de ce fait parfois une certaine complexité. Aussi, il va sans dire que pour les apprenants, la maîtrise de la diversité des termes d'adresse et des paramètres régissant leur usage est loin d'être aisée.

L'enjeu lié à l'enseignement/apprentissage des termes d'adresse en réception orale porte en particulier sur la compréhension des relations interpersonnelles, comme les rapports d'intimité ou de force entre deux individus, ou les intentions de son interlocuteur, selon qu'il utilise un terme d'adresse plus ou moins valorisant, etc. Les enjeux en production orale sont plus grands, car les risques y sont plus grands étant donné la susceptibilité des Coréens à l'égard des termes d'adresse, comme en ont témoigné nos interviewés.

Face à ces risques, nous avons proposé aux apprenants quelques stratégies (section 4). Mais nous voulons souligner qu'avant tout, les apprenants doivent prendre conscience des difficultés et des enjeux liés à l'usage des termes d'adresse par la compréhension de la composante culturelle de ce phénomène langagier. Dans des cas comme celui des termes d'adresse en coréen, il nous semble particulièrement intéressant et nécessaire d'aborder de façon conjointe culture et langue dans l'enseignement/apprentissage, et de présenter certains aspects de la culture par leurs manifestations dans la langue.

Bibliographie

Brown Penelope & Stephen C. Levinson (1978) : *Politeness: Some Universals in Language Usage*, Studies in International Sociolinguistics 4, Cambridge University Press.

Goffman, Erving (1973) : *La mise en scène de la vie quotidienne*, Vol II, Paris, Minuit.

Goffman, Erving (1974) : *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1992) : *Les interactions verbales*, Tome II, Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1994) : *Les interactions verbales*, Tome III, Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2000) : « Est-il bon, est-il méchant ? », in Wauthion M. & A. C. Simon (eds.) *Politesse et idéologie: rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Peeters, Louvain-La-Neuve, Belgique, pp. 21-35.

Kheder, Fadia (2006) : *Les termes d'adresse en français contemporain*, Thèse de doctorat, Université de Paris III.

Lavis, Alexis (2008) : *Préceptes de vie de Confucius*, Paris, Presses du Châtelet.

Lee-Le Neindre, Bouriane (2002) : « Spécificité culturelle des apprenants coréens et perspectives didactiques dans l'enseignement

Yun-Roger, Soyoung & Elli Suzuki (2009) : « Les relations enseignant-étudiants et la pensée confucéenne: étude comparative entre la France, la Corée et le Japon», in *Français dans le monde, Recherches et applications n° 46: La circulation internationale des idées en didactique des langues*, pp. 135-145. Paris.